

délibération 4/2006

Comité Syndical Autoroute Numérique A75

Le 14 novembre 2006, à 10 heures, s'est tenue, dans les locaux du château de Orfeuillette, la réunion du Comité Syndical, régulièrement convoqué par lettre du 25 Octobre 2006.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion :6

Etaient présents : Michel COSTES, Louis CLAVILIER, Jean-Paul POURQUIER, Yves FOURNET-FAYARD, Serge MOUCHET, CROS Francis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75

OBJET : Election de la commission d'appel d'offres

Après en avoir délibéré, Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Président du syndicat mixte étant rapporteur

1) Constate la constitution, conformément au code des marchés publics, d'une liste de candidats pour la commission d'appel d'offres sachant que le Président du comité syndical est membre de droit et Président de cette commission.

2) Constate le vote à bulletin secret sur scrutin de liste, et après avoir procédé au dépouillement des bulletins que la liste proposée a obtenu 6 voix sur 6 voix

3) Elit, en conséquence et comme suit, la commission d'appel d'offres :

-en qualité de titulaires :	-en qualité de suppléants:
1- Monsieur Alain BERTRAND	1- Madame Anne-Yvonne LE DAIN
2- Madame BAUMGARTNER Madeleine	2- Monsieur Jean Pierre MARCON
3- Monsieur Michel COSTES	
4- Monsieur Francis CROS	
5- Monsieur Yves FOURNET-FAYARD	

Le Président du syndicat mixte,

Jean Paul Pourquier